

Support Commercial & Technique:
Tel. 01 77 69 56 73
Mel. contact@b-online.fr

COMMENT S'ABONNER AU SERVICE B-ONLINE ? Il n'y a rien de plus simple.

Vous souhaitez vous abonner au(x) service(s) de B-Online, et il n'y a rien de plus simple.
La SCI Bechasel & B-Online n'utilisent pas les mêmes fichiers clients.
Il y a donc, un fichier Locataires et un fichier Abonnés.

Afin de garantir la protection de vos données, ces deux fichiers ne communiquent pas.

Vous êtes déjà locataire, ou, vous venez de le devenir, alors, pour bénéficier des services de B-Online, vous devez au préalable vous inscrire en temps qu' abonné B-Online

Cette inscription requiert votre signature et ne se fait pas par voie électronique.
En effet, votre contrat de location n'a rien à voir avec le contrat B-Online, de plus pour accéder aux services de B-Online vous devrez être en accord avec des conditions générales de vente et d'utilisation qui sont spécifiques au service B-Online.

COMMENT FAIRE ?

Cette méthode est « 2en1 », elle permet à la fois de devenir abonné, et aussi de vérifier en même temps que son matériel est compatible avec B-Online.

- 1/ Allumez votre ordinateur
- 2/ Faites une recherche des réseaux WIFI Disponibles
- 3/ Choisissez le réseau « B-Online » (en général il s'agit du premier de la liste, car son signal est le plus fort)
- 4/ Connectez-vous y (Le réseau B-Online est ouvert. Il n'a pas de clé réseau)
- 5/ Ouvrez votre navigateur
- 6/ La page de connexion B-Online s'affiche alors.

Le fait que cette page s'affiche prouve la compatibilité de votre matériel.
C'est sur cette page que vous devrez plus tard saisir les identifiants qui vous seront envoyés.
Reportez-vous à la rubrique « Pas encore abonné? » et téléchargez et imprimez le formulaire.

Veillez le remplir, et bien veiller à ne pas oublier de signer (à plusieurs endroits), tout dossier incomplet ou, non-conforme sera refusé et devra à nouveau être refait.

Une fois cela fait, agrafez le, ou mettez le dossier dans une enveloppe, puis glissez le tout dans la boîte aux lettres de la SCI Bechasel.

N'hésitez pas à contacter le support (Contacts en Haut de ce courrier) pour toute demande supplémentaire.

Meilleures Salutations,

vous pouvez régler comme suit:

- par chèque pour la mise en service et les mensualités - à joindre -
- par chèque pour la mise en service - à joindre - et par prélèvement pour les mensualités*
- le tout par prélèvement*

* l'autorisation de prélèvement du loyer suffit s'il s'agit de la même personne à débiter (exemple: vos parents paient le loyer MAIS vous paierez le wifi, dans ce cas joindre votre Rib et vous recevrez une autorisation de prélèvement)